L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS,
DIMANCHE MATIN, 31 MARS.

Chronique Théâtrale.

Départ de M. Donval.—Deux Rétractions.—MM. Méric, Feltinger, Mme Téoni.—Rigoletto; Mlle de Murska dans le rôle de Gilda.—Entrée de Lammermoor.—Rentrée de Mlle Anna Verchen dans le rôle de Zaida.

Pour obéir aux exigences de notre mission de chroniqueur, nous devons dire que par suite de petites brouilles d'intérieur survenues au théâtre de l'Opéra, il n'y a eu ni matinée, ni spectacle du soir samedi, 13. Il semblerait pourtant que si l'harmonie règne quelque part, ce devrait être dans le monde lyrique. Mais, comme toutes les choses d'ici-bas, elle est instable et ne se montre pas plus constante envers ceux qui vivent de l'art musical qu'envers le commun des mortels. Dans les théâtres lyriques comme ailleurs, l'homme est et sera toujours un instrument sujet à perdre l'accord.

Ce qui vient de se passer derrière le rideau de notre théâtre français, est un accident qui se produit partout, témoin la récente querelle au Grand Opéra de Paris, entre MM. Faure et Halanzier.

La tempête s'est enfin apaisée; nos artistes ont eu le bon esprit d'écouter ce qu'en style américain on nomme la *seconde pensée*, ou, comme nous disons en français, la voix de la raison. Ce retour au calme compte pourtant trois exceptions, parmi lesquelles on regrette de voir figurer M. Donval. Curieux phénomène! M. Donval est un comique, et c'est lui qui a pris la chose le plus au tragique. Tant il est vrai que le plaisant et le sévère, dans cette vie, se coudoient sans cesse. Voyez-vous cet excellent acteur qui, tout dernièrement encore, vous faisait si bien rire, quand il se démenait grotesquement dans son costume de général Boum, le voyez-vous se draper majestueusement dans le manteau de Coriolan quittant le camp des Romains, ou dans celui de Scipion secouant la poussière de ses sandales et s'écriant: "Ingrate patrie, tu n'auras pas mes os!"

Enfin, puisque M. Donval est parti, que les vents et les flots lui soient favorables; puisse-t-il, en abordant aux rivages de France, dépouiller le masque sérieux de Melpomène, pour reprendre celui de Thalie, la déesse de la gaîté et du rire!

Ces troubles au sein de la société des artistes, ont fait quelque tort à la représentation de dimanche. Dans la journée les yeux des passants cherchaient vainement les affiches sur les murs où on les applique ordinairement. Il y a eu même des personnes, qui, à six heures du soir, ne savaient pas encore si les portes de l'Opéra ne resteraient pas closes comme la veille. Cette incertitude a dû nécessairement empêcher nombre d'habitués de passer leur soirée au théâtre.

Une salle bien garnie est toujours plus disposée à l'enthousiasme et à l'expansion. Cependant, bien que la réunion qui assistait, dimanche, à Dons Sébastien, fût assez clairsemée, on a fait une véritable ovation à M. Méric. Il déploie, en effet, dans le rôle du Camoens, comme dans celui de Rigoletto, des qualités auxquelles on reconnaît une nature réellement artistique.

Le public a fait aussi un accueil très sympathique à Mme Téoni. On savait qu'en bonne camarade, elle avait fait de grands efforts pour remplacer Mlle Anna Verchen dans le rôle de Zaida.

Pour l'avoir appris en si peu de temps, elle s'en est bien acquittée. Des applaudissements chauds et prolongés l'ont récompensée de sa bonne volonté, et du service rendu à une amie.

M. Feltinger a chanté au milieu d'un silence glacial. Si le public croyait avoir à lui faire sentir son mécontentement, la frideur mortelle de l'auditoire faisait avec les applaudissements prodigués à M. Méric et à Mme Téoni, un contraste qui en disait assez, et dont l'artiste souffrait visiblement. C'était bien suffisant. Malheureusement on a été plus loin: des sifflets se sont fait entendre. De notre temps du public qui se respecte, ne devrait jamais siffler un artiste. C'est une coutume barbare et humiliante, à laquelle on a renoncé dans toutes les grandes villes d'Europe.

Au beau seizième quatrième acte, le public a paru cédé entièrement ses petites rancunes, pour se livrer au charme de la musique.

Ce magnifique morceau d'ensemble a été applaudi avec autant d'ardeur qu'aux représentations précédentes.

Lundi, Mlle de Murska ramenait la foule au théâtre de la rue Bourbon. On donnait *Rigoletto*. La cantatrice hongroise était secondée par MM. Méric, Chelli, Feltinger et Mme Téoni. On attendait beaucoup de cette représentation. Mlle de Murska, d'après ceux qui la connaissent dans l'intimité, a toujours eu une affection toute particulière pour le rôle de Gilda; elle est heureuse de le jouer, quand celui de Rigoletto est tenu parmi artiste de talent. Or, on sait que ce rôle est un d'eux où M. Méric excelle.

Cette représentation a fait mieux que de réaliser les espérances des dilettanti, elle les a dépassées, et de beaucoup. Le bon goût de l'art, comme nous avons eu plusieurs fois occasion de le faire observer, est de plaire en faisant illusion. Faire illusion au spectateur, lui persuader que ce qu'il voit sur la scène, ce qu'il entend, est la réalité même, à tel point qu'il en soit ému et que ses yeux se remplissent de larmes, c'est à quoi ont toujours aspiré les plus grands artistes. Ces effets sont plus difficiles à obtenir dans un opéra que dans un drame; car, si beau que soit le langage musical, ce n'en est pas moins, dans la plupart des cas, un langage de convention. Il faut préalablement que l'auditeur, par un effort ou par une complaisance d'esprit, admette qu'il est naturel que les passions qui vont s'agiter devant lui, s'expriment par le chant.

Cela admis, tout n'est pas fait; il reste aux chanteurs qui veulent produire l'illusion, à voiler, sous les apparences du vrai, ce qu'il y a d'artificiel dans le récitatif et le chant. Eh bien! là, Mlle de Murska déploie des ressources qui n'appartiennent qu'aux esprits supérieurs. Elle arrive à vous convaincre, à force d'être naturelle, que le langage musical est celui dont elle s'est toujours servie, dès l'enfance, pour traduire ses pensées et ses sentiments. Les moyens qu'elle emploie, pour obtenir ce résultat, sont simples comme tout ce qui est calqué sur la vérité. Jamais elle n'a recours aux grandes phrases déclamatoires, aux gestes pompeusement exagérés. Aussi, un talent comme le sien ne plaît-il pas à tout le monde, du moins de prime abord. Ceci demande quelques mots d'explication.

Invariablement, dans les arts, qu'il s'agisse de peinture, de sculpture, d'architecture, de poésie, ou de musique, l'expérience démontre, que, sauf de rares exceptions constituées par des natures d'élite, l'ignorant ou le novice commence toujours par aimer ce qui est ampoulé, clinquant, criard, faux enfin. Le goût, c'est-à-dire la perception du beau, ne s'improvise pas; il se développe graduellement, par l'étude et l'exercice.

Quand une cantatrice de talent débute dans une ville quelconque, l'auditoire qui l'écoute n'est jamais composé exclusivement de personnes capables de l'apprécier. Les amateurs du cri et du geste exagéré, forment toujours un groupe plus ou moins nombreux. Ils sont d'abord étonnés de ne pas trouver chez la chanteuse qu'ils entendent pour la première fois, ce qu'ils ont l'habitude d'applaudir. C'est avec le temps, et peu à peu, qu'ils en viennent à soupçonner que la beauté de la voix et l'art de bien chanter sont tout autre chose que ce qu'ils ont aimé jusque là.

Les limites assignées à notre causerie ne nous permettent pas de parler des autres artistes qui ont contribué au succès de cette représentation. Qu'il nous suffise de dire que M. [illegible] a été un Rigoletto tel que Mlle de Murska pouvait le désirer et que [illegible] ce beaucoup d'ensemble. L'auditoire enthousiasmé l'a fait répéter.

Nous ne pouvons que mentionner la troisième représentation de *Lucie de Lammermoor* qui a eu lieu mercredi. Nous ne saurions toutefois passer outre, sans constater que Mlle de Murska a été plus admirable, plus admirée, plus applaudie que jamais dans la scène de folie.

Nous terminerons cet entretien par une bonne nouvelle. Mlle Anna Verchen, qui avait été prendre quelques jours de repos à Mandeville, est rentrée. Elle devait reparaître jeudi soir, dans les Huguenots; mais le temps était si défavorable que la représentation a dû être remise à un autre jour.

A. M.

FEUILLETON.

LA CAPE ET L'EPÉE.

PREMIÈRE PARTIE.

Le comte de Montestruc.

XXVI

Une tempête dans un cœur.

Olympe n'avait pas eu deux entretiens avec Léonora qu'elle n'ignorait plus rien des événements qui avaient marqué le séjour de M. de Montestruc chez Mlle de Montluçon, ni de l'étrange arrangement que ce séjour avait eu pour conséquences. Elle insista pour en avoir le détail et acquit ainsi la conviction que le but de ses efforts, l'ambition de sa vie, sa Toison d'or enfin, c'était Orphée.

—C'est bien! se dit-elle; quant à moi, je n'étais pour lui qu'un instrument! Eh bien, l'instrument deviendra de fer pour les briser tous!

Peu de jours après le départ de Montestruc, suivi à si peu de distance de celui de Mlle de Montluçon, la princesse Mamiani, mandée par la comtesse de Soissons, la trouva assise devant une table où l'on voyait parmi des fleurs et des rubans deux flacons de métal pareils à ceux dans lesquels les dames de la cour entermaient des parfums précieux, et deux soucoupes de cristal des épingles d'or et d'argent semblables à celles que les femmes de certains pays italiens piquent dans leur cheveux. Olympe avait le regard noir et chargé de colère.

Elle semblait jouer avec ces épingles et sans se déranger, faisant signe à Léonora de s'asseoir à son côté, d'une main nerveuse, elle continua à les enfoncer les unes après les autres dans les flacons de métal. Elles en sortaient couvertes d'un cristal qui les rendaient plus scintillantes, comme si elles eussent été trempées dans du feu liquide.

—Est-ce pour me faire admirer ces bijoux que vous m'avez fait appeler? dit la princesse qui avança la main pour prendre l'une des épingles dont la pointe luisait dans le cristal des soucoupes.

La comtesse lui saisit le bras au passage et l'arrêtant:

—Ces bijoux tuent... prenez garde! dit-elle.

—Est-ce une plaisanterie? reprit la princesse, bien que frappée alors de l'expression farouche qui se dégageait des traits contractés et des lèvres crispées de sa voisine.

—En voulez-vous la preuve? s'écria Olympe... ce ne sera ni long ni difficile; il n'en coûtera que la vie à cette pauvre bête.

Du doigt elle montra un joli perroquet couleur de neige à aigrette d'or qui caquetait sur un perchoir.

Alors, avec un sourire, prenant d'une main une sucrerie dans une coupe, et de l'autre une des épingles d'or, elle appela l'oiseau. Le papegai, habitué à recevoir les caresses de sa maîtresse et attiré par la vue de la friandise qu'elle présentait à ses yeux ravis, sauta sur la table. D'un saut gourmand, il tendit le cou. Tandis qu'il saisissait le bonbon d'une patte et le portait à son bec, Olympe qui passait doucement les doigts sur son plumage lustré le piqua légèrement à la gorge du bout de l'arme perfide qu'elle avait tenue cachée.

—A présent, vous allez voir! dit-elle.

L'oiseau ne tressaillit même pas. Aucune goutte de sang n'avait rougi la neige éclatante de sa robe. Ses yeux de rubis luisaient, et son bec dur cassait en petits morceaux la praline qu'il dégustait. Quelques minutes, deux ou trois, se passèrent ainsi. Tout à coup un frémissement l'agita tout entier; il fit un pas, ouvrit les ailes, toupla et resta raide.

—Regardez, reprit Olympe, en poussant le cadavre de l'oiseau vers la princesse, il est mort.

Léonora souleva le corps chaud du papegai. Sa tête et ses pattes pendaient inertes.

—Ah! c'est effrayant, dit-elle.

—Non, c'est utile. Quand vous êtes entrée, je pensais à tous les services que peuvent rendre ces jolies épingles. C'est une parure et une arme. Rien n'altère le poison subtil attaché à leurs pointe fine: ni le temps, ni l'humidité. Il est fidèle et sûr.

La princesse avait pris les aiguilles et curieusement, d'un air d'épouvante, les regardait.

—Toutes ne sont pas mortelles comme celle dont je viens de me servir, ajouta la comtesse de Soissons. Les épingles d'or tuent; les épingles d'argent endorment. Les unes foudroient plus sûrement qu'une épée et sans laisser de trace; les autres procurent un sommeil léthargique que rien ne réveille, ni le mouvement, ni le bruit. La vie est comme suspendue durant de longues heures.

Elle regarda la princesse et souriant à demi:

—Vous ne voulez pas de ces épingles?

—Mot! et pourquoi faire?....

—Qui sait!... Bien des choses arrivent... Un jour peut-être vous pourrez en avoir besoin! Elles sont là: Prenez. Quelle femme ne traverse pas des heures maudites où elle voudrait appeler l'oubli à son aide!

—Vous avez peut-être raison.... Si donc je vous demandais deux de ces épingles, vous me les donneriez?

—Quatre si vous voulez.

Elle poussa les soucoupes de cristal vers la princesse qui eût bientôt fait de choisir une étingle d'or et une épingle d'argent qu'elle enfonça dans ses cheveux.

—Merci, dit-elle alors.

Tandis qu'elle repoussait la soucoupe, étonnée elle-même d'avoir pu accepter de si terribles cadeaux, les doigts blêmes d'Olympe martelaient la table à coups d'ongle.

—Tenez! tout à l'heure, reprit-elle, je regardais ces bijoux avec un désir âpre d'exercer leur puissance infernale sur moi-même.

—Vous?

—Et oui, moi! Je suis quelquefois bien lasse de tout, allez! Quand je me suis vendue au secret de ce poison gardé dans ma famille depuis tant d'ans, des idées noires assaillaient mon esprit. D'autres les ont chassées, mais elles reviendront, peut être, mais à coup sûr plus irritantes! Un sourire chargé de fiel plissa ses lèvres.

—Savez-vous ce que c'est que la jalousie? reprit-elle.

—Oui, je le crois, dit la princesse, tandis qu'un éclair passait dans ses yeux.

—Moi, quand elle me dévore, c'est un feu! Mes entrailles souffrent, mon cœur brûle. La haine vient... c'est comme une dent de fer qui me déchire.... Je n'ai plus qu'une pensée.... un désir, un besoin.... me venger!....

L'accent de sa voix donnait le frisson à la princesse. Dans le visage d'Olympe, ravagé par les passions les plus implacables, elle voyait l'être intérieur jusqu'au fond et en avait peur.

La comtesse passa la main sur son front, et se rapprochant de Léonora qui restait muette:

—Vous avez bien fait de venir....; j'avais besoin de voir un visage qui me rappelle mon pays.... pauvre pays que j'ai abandonné pour cette France maudite!.....

—Vous, la comtesse de Soissons! vous regrettez d'y être venue!.... Je ne croyais pas qu'aucune des nièces du cardinal Mazarin eût à se plaindre d'avoir changé de patrie....

—Pour mes sœurs, c'est possible.... mais pour moi!.... Et puis qu'importe ce qu'on a quand on n'a pas ce qu'on désire!

Elle fit quelques pas au hasard dans sa chambre. Brisquette, à qui personne ne prenait garde, rôdait çà et là, indifférente en apparence, occupant ses mains, mais attentive.

—Je suis dans une passe mauvaise... reprit Olympe... Rien ne me réussit... Cette La Vallière, il faut qu'elle ait ensorcelé le roi.... Tout mon génie s'épuise contre la séduction qu'il subit.

—Vous ne pouvez donc pas l'oublier dans son bonheur?

—Est-ce que je suis heureuse, moi?

La princesse regarda la comtesse avec étonnement.

—Ah! oui, je sais ce que vous alliez me dire.... j'ai la jeunesse, la fortune, l'intelligence, un nom, une situation qu'on envie.... mais le reste? Et il y a des heures où pour une femme le reste est tout!

—Je ne vous comprends pas.

—Vous ne savez donc pas ce qui se passe?.... Il est parti!

—Qui?

—M. de Montestruc.

—Eh bien?

Mme de Soissons haussa les épaules.

—Vous êtes de la cour et vous nous dites: Eh bien! Faites-moi donc croire qu'on ne vous a rien dit ou que vous n'avez rien deviné?....

—C'est donc vrai.... vous l'aimez? s'écria la princesse.

—Je ne sais pas si je l'aime, mais j'ai une plaie vive là et en pensant que rien n'a pu le retenir.... Oui, j'ai prié, menacé, et ce petit gentilhomme de province à qui moi, Olympe Mancini, j'avais tout donné, il s'en va!.... Mais il ne sera pas dit qu'il m'aura traitée comme une petite bourgeoise qu'on prend et qu'on délaisse.... non!.... Je lui ai fait entendre que je m'en souviendrais et je m'en souviens!... Vous comprenez cela, vous qui avez du sang italien dans les veines....

—Oh! oui! fit la princesse d'une voix étouffée.

—Et, comme si ce n'était point assez de m'avoir dédaignée, il est tout entier à cette autre femme à laquelle il s'est engagé....

—Je le sais! je le sais!

Tout à coup, changeant de visage et posant sa main glacée sur le bras d'Olympe:

—Est-ce que je comprendrais? dit-elle, ce poison, ces épingles, est-ce que ce serait pour Hugues?....

—Ah! vous l'appelez Hugues, vous aussi.... Oui, je l'avoue, un instant j'y ai pensé, mais rien qu'un instant.... Lui mort, où serait la vengeance?.... c'est à peine s'il saurait le temps de savoir quelle main l'a frappé.... Il ne souffrirait pas.... Non! non! il faut qu'il vive!

—L'autre alors peut-être?

—Celle qu'il aime.... Mlle de Montluçon!... C'est cela oui.... l'atteindre dans son amour.... le lui arracher.... le coucher dans un tombeau.... Mais non! ce n'est point encore assez.... Il pleurerait cette jeune Orphise morte dans sa beauté.... C'est autre chose encore que je veux.... Ce qu'il me faut, c'est une vengeance que je puisse savourer à loisir, qui soit lente et longue.... qui coule goutte à goutte, qui s'éveille avec le jour, qui ne s'endorme pas avec la nuit.... qui soit de toutes les heures, de toutes les instants, toujours plus vive, plus cruelle, plus profonde!.... Vous ne savez donc pas haïr, vous!.... Vous verrez!

—Et quoi donc?.....

—Ah! si je ne puis pas ébranler une favorite dans l'esprit d'un roi et lui faire souffrir ce que j'ai souffert.... je saurai du moins punir une rivale.... et j'attends quelqu'un qui m'y aidera!

(*A continuer.*)

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

AGENTS DE L'ABEILLE.

M. JUST COMEAU, à Donaldsonville, pour la paroisse Ascension, St Jacques et Assomption.

M. PH. MAGNET, Marchand, à Baton-Rouge, pour les paroisses de Point et Est-Baton Rouge, Ouest et Est-Feliciana.

WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de la Pointe-Coupée.

J. LANDRIAU, Maître-de-poste à Hermitage pour la paroisse de la Pointe-Coupée.

GEO. L. MAYER, Maître-de-poste à Marksville, paroisse des Avoyelles.

A. MARIDAT, à la Nouvelle-Ibérie.

M. EMONET, à Lleonville, paroisse St-Landry.

M. L. DUPLEIX, à Natchitoches.

M. WM. L. ROGERS, député Maître-de-poste à Plaquemine, paroisse Iberville.

J. MILLET, à Priéville, paroisse Ste-Marie.

ALFRED GRADENIGO, St-Martinville.

VALERY THIBODEAU, Pont-Rte

A. DURIO, Arnaudville.

M. PETETIN, Grand-Côteau.

ADRIEN GONSOULIN, Fausse-Pointe.

F. F. BERRAU, à la Passe-Christian.

A. NEVEU, Versailles-ville.

LAURENT OR[illegible], Plaquemines (Iberville).

A. BOYER, Metairie (Avoyelles).

R. RICOLFI, Houma (Terrebonne).

SYLVAIN LEHMAN, Maître-de-poste à Jonville (Tensas).

WM. HUDSON, à Jamestown, par Stanton Mania.

EDGAR DELERY, Bale-St-Louis, (Miss.)

AUX MAÎTRES DE POSTE.

Les maîtres de poste sont autorisés à recevoir des abonnements à l'Abeille (édition quotidienne, [illegible] par an; édition hebdomadaire, $5). Nous les prévenons néanmoins que toute demande d'abonnement sera considérée comme non avenue, à moins que la lettre ne renferme en même temps le montant de l'abonnement, préalablement fait à [illegible]

Germania Insurance Company
Bureau, No 124 rue Commune.
NOUVELLE-ORLEANS.
ÉTABLIE EN 1866.
Capital payé.....$300,000
Assurances contre les risques du feu, de la mer et des rivières.
Les pertes sont réglées avec promptitude aux conditions les plus libérales.
FRED. DEL BONDIO.....Président
H. EUBERRIER.....Vice-Président
EMIL MAYER.....Premier secrétaire
H. E. MARBURG.....Second Secrétaire
F. BERGER.....Inspecteur
Directeurs:
Geo. Binder, (maison Leguenier & Binder)
A. H. Rragan (maison Bragan, Bros & Dupleapiel)
P. W. Dietmann, (maison Miller & Dietmann)
R. Greteinger, (maison Chaon & Co.)
W. Goldenbow, (maison Goldenbow & Kelly)
G. L. L. Mayer, (maison Mayer Bros.)
L. Reiter, (maison L. Reiter & Co.)
Frank Vatter, (maison Vatter & Bizak)
H. Eubertier, (maison Schneider & Eubertier)
F. M. Kotzier, (maison Seguitt & Kotzier)
J. Arnbruster, J. Kohn,
Adam Gaissler, Louis Grunewald,
Jacob Hastinger, H. F. Rivers,
Hy. Oertling, M. Leibig,
Thomas Robert, B. F. Thorer,
F. Von Kline, I. J. Wockerling,
J. Vesilat, Fred. Del Bondio.

The Freedmen's Savings & Trust Co.
CAISSE D'ÉPARGNES.
Charte accordée par les Etats-Unis en 1865.
SUCCURSALE DE LA NELLE-ORLEANS
No 182, Rue du Canal.
INCORPORÉE DEPUIS.
HEURES DE BANQUE
De 9 heures A. M. à 3 heures P. M.
Ouverte les samedis soir, pour recevoir des dépôts, de 6 à 8 heures.
Un intérêt est alloué sur les dépôts.
O. D. STURDEVANT, Président. HENRY ROCAS, Secrétaire. Agent-Caissier.
On peut se procurer des copies de la Charte à la Banque.

LE 1.20.
ARRANGEMENT D'HIVER.
Steamers de la Malle des Etats-Unis entre Mandeville et la Nlle-Orléans.
Pour Mandeville, Lewisburg Madisonville et Covington.
Le beau steamer [illegible] CAMELLIA.
Quitte Bienville, pour les matières villes le LUNDI et le MARDI, à [illegible] et le MERCREDI, à [illegible] de la Malle à [illegible] le MARDI, à [illegible] rivière.
Le JUDIC le LUNDI, le MARDI et le JEUDI, à [illegible] Le CAMELLIA, le MERCREDI, le VENDREDI et le SAMEDI, à [illegible] Le bateau [illegible] pour les [illegible] Madisonville et Covington.
Les navires sont pourvus d'un [illegible] pour les [illegible]
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à [illegible]
Les navires ne [illegible] que quand le temps le permettra.
C. W. SEMIA, Agent.
15 mai. AMI Nos 15 et 17 rue de l'Union.

Départ régulier tous les SAMEDIS, à 4 h. P. M.
VICKSBURG, Capitaine F. Kyle.
Ce beau et rapide steamer, commandé par le capitaine Kyle, quittera le Mississippi, comme il en a été dit ci-dessus.
A Vicksburg, il se joindra aux bateaux faisant les voyages des Rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower, quand ceux-ci le jugeront à propos.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à [illegible] Canal, ou à [illegible] Gravier, coin de la Levee.
SITE & CARLIN, 4 Commerce.
Août—1an

Peoples New Orleans and Grand Ecore Packet Company,
Départ, tous les mercredis à 5 P. M.
SOUT Grand-Ecore, Montgomery, Pleasant Hill, Mansfield, Keachi, Shreveport, Alexandria, Cotile, Alexandria, Normak, Bayou Rouge, Bayou Boeuf, Bayou Cocodrie, Cotile, Alexandria, Pineville, Mansfield, Mansfield, Bayou Pierre, Bayou de la Rivière Rouge, le bon bateau à vapeur
BRADDISH JOHNSON, capt.;
JOHN MEHIN, capt.;
Ex. Bras, S. O. Johnson, commis.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
LORD & McFARLAND, 42 Canal,
M. O. DONOHUE, 31 [illegible]

Nouvelle-Orléans et Grand-Ecore Packet.
Jour de départ, tous les samedis, à 5 P. M.
Grand-Ecore, Alexandria, Pineville, Cotile, Alexandria, Normak, Alexandria, le Rivière aux Cannes, Montgomery, Pleasant Hill, Mansfield, Keachi, Shreveport, Grand-Ecore, Bayou Rouge, Bayou Boeuf, Bayou Cocodrie, Cotile, Alexandria, Pineville, Mansfield, Mansfield, Bayou Pierre, Bayou de la Rivière Rouge, le bon bateau à vapeur
BRADDISH JOHNSON,
Ex. Bras, S. O. Johnson, commis.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
LORD & McFARLAND, 42 Canal,
M. O. DONOHUE, 31 [illegible]

OPELOUSAS.
Départ régulier tous les Mercredis à 5 h. P. M.
Pour Washington, Opelousas, Vermilion, Carrollville et tous les débarcadères de la rivière Courtableau.
Le beau steamer
W. Burton, commandant,
J. E. Schmidt, commis,
Ce bateau intermédiaire de Nlle-Orléans, comme il est dit ci-dessus, prendra du fret et des passagers pour tous les débarcadères de la rivière des Opelousas, faisant jonction avec le bateau Cotton Blossom.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
BRITTON & EFFLER,
No 106 de la rue de la Commune.
5 août—1an.

POUR LES OPELOUSAS.
Départ régulier tous les Samedis, à 5 h. P. M.
Pour Washington, Port Barré, Simmesport, Cheraville et tous les débarcadères de la rivière Courtableau. Le beau bateau à vapeur
PLUTA,
C. C. Pickett, capitaine,
T. H. Duggan et S. Derbes, commis.
Il prendra du fret et des passagers pour tous les débarcadères de la rivière des Opelousas, comme ci-dessus, de [illegible]
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
MITZ & CARLIN, No. 6 de la rue Tchoupitoulas.
LOW & McFARLANE, No 46 de la rue du Camp.
14 janvier.

Attakapas et Atchafalaya.
Départ, MARDI, 31 mars, à 4 heures P. M.
Pour Simmesport, Cheraville et tous les débarcadères intermédiaires de la rivière Atchafalaya et du Bayou Chicot, pour Pattersonville, Franklin, Charenton, Tigre, Cypremorte, le Mile Liberty, Passe-Pointe, St-Martin-ville et tous les débarcadères du Bayou Teche.
Le bateau à vapeur et d'un faible tirant d'eau
IDA,
capt. J. P. FORDAY, commis, A. MEYNIER Sr.
Partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
MITZ & CARLIN,
No 6 rue Tchoupitoulas.

Paquebot de la Nlle-Orléans, de la Côte, de Baton Rouge et débarcadère de Kleinpeter.
DÉPART tous les LUNDIS, à 4 heures P. M., et tous les VENDREDIS, à 4 heures A. M., à partir du VENDREDI, 23 octobre, le bateau à vapeur
B. L. HODGE,
Capitaine P. McElroy.—Commis, F. Berneron
Retour—tous les DIMANCHES et MERCREDIS soir.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
E. G. BLANÇON, No 30 de la rue Conti.
14mai—1an

Paquebot de la Côte et de Lafourche, jusqu'à Thibodeauxville.
Deux fois la semaine. Pour la côte et Lafourche.
Le bateau à vapeur
HENRY TETE,
Capitaine J. F. Rosen,
Commis F. A. Chaisel,
Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à 4 heures P. M.
Thibodeauxville et tous les LUNDIS soir à 5 heures.
Retour: il partira de Donaldsonville les LUNDI et VENDREDI matin, il descendra la côte de jour.
16 juillet—1an

Pour la Côte en-dessous de la ville.
Départ tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à 4 heures P. M.
Pour les forts, la station de la Quarantaine Barras, toutes les habitations et tous les débarcadères, le bateau à vapeur
MARY IDA,
Capitaine J. J. Rain, commis J. L. Boyd,
Partira de la Nouvelle-Orléans, tous les MERCREDIS, JEUDIS et SAMEDIS à 10 heures du matin, il arrivera le lendemain matin. Il partira les MARDIS, VENDREDIS et DIMANCHES pendant le jour.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
W. J. COMACK, 28 rue Conti.
12juin—2m

Paquebot de la côte et du College Point.
Trois fois la semaine.
Le steamer
WAWENOMIN,
CAPTAIN ROBULLE ELFRED,
Partira de la Nouvelle-Orléans tous les lundis et jeudis à 11 heures du matin, et le dimanche à 3 heures de matin. Il arrivera le lundi, mercredi et vendredi.
Le fret n'est débarqué qu'en plein jour.
Pour fret ou passage s'adresser à bord.
4 fév—3m.

Pour la Côte en-dessous de la ville.
Départ tous les MERCREDIS et SAMEDIS à midi.
Pour les forts, la station de la Quarantaine Barras, toutes les habitations et tous les débarcadères, le bateau à vapeur
C. MARY,
Capitaine Prud'Probst, commis, pour Terrebonne et à Chacahoula, commis, pour Timbalier et à Caillou. Le vapeur sera [illegible] le [illegible] jusqu'à Paris.
C. WILLARD, [illegible]

Départ VENDREDI, le [illegible] à 4 heures P. M.
Le beau steamer
TAENIA,
L. D. Barrett, commandant.
Partira de son quai, au Bas de la Place [illegible] qu'il est dit M. Adams.
Passage pour la Havane ([illegible] $[illegible]
Passage pour Philadelphie, Baltimore, Boston et New-York [illegible]
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
EDWARD A. TOBIN, Agent.
[illegible]

NEW ORLEANS AVINGS INSTITUTION
[illegible] rue du Canal.
DIRECTEURS:
Dr. W. Newton Mercer.
L. F. Generes, David Urquhart,
George Jones, John G. Guinot,
Thomas A. Adams, Carl Kohn,
Thos. Allen Clarke, Christian Schneider,
Chas. J. Leeds, Samuel Jennings.
Intérêts sur les dépôts.
L. F. GENERES, Président.
CHAS. WILSHAW, Trésorier. [illegible]
VINGT-CINQUIÈME ÉTAT ANNUEL
—DE LA—
Compagnie d'Assurance Mutuel du Crescent.
31 Mai 1874.
Les Directeurs, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie, à la date du 31 mai 1874—
Primes d'ancienne.....$219,793 39
Primes de mer.....46,835 32
Primes des rivières.....154,551 35
$[illegible]
Montant des primes, moins la réassurance et les primes remboursées.....$[illegible]
Pertes payées et réglées:
Sur risques d'incendie $[illegible] 14
Sur risques de mer.... 28,677 38
Sur risques de rivières $7,324 67
$[illegible] 39
Taxes, escompte et lies de partie [illegible] intérêts du capital, dépenses, escomptes, etc.....169,461 38
$[illegible]
Balance net.....$[illegible]
L'actif de la Compagnie est comme suit:
Billets à recevoir.....$[illegible] 51
Prêts sur bons et hypothèques 73,[illegible] 00
$[illegible]
Prêts sur actions, sur demande.....[illegible]
En caisse.....[illegible]
$[illegible]
Propriété foncière.....[illegible]
Bons de la ville, comptes de banques et autres.....[illegible]
Réassurances en voie de recouvrement.....[illegible]
$[illegible]
L'exposé qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. ONDEL, secrétaire.
État de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.
Signé, sous serment, ce [illegible] 1874.
W. B. EVANS, Deuxième Juge de Paix, Paroisse d'Orléans Louisiane.
Les Détenteurs des actions qui ont payé le paiement du quatrième intérêt trimestriel de DEUX ET DEMI POUR CENT sur le CAPITAL de la Compagnie, un DIVIDENDE de VINGT-CINQ POUR CENT, COMPTANT, à dater du 16 juin prochain, leur assurés qui leur droit.
—DIRECTEURS—
Thos. A. Adams, Henry B. Newman,
Sam'l H. Kennedy, C. T. Bouldin,
John Phelps, A. S. Obst,
Adam Thomson, Henry Abraham,
P. H. Strong, Victor Meyer,
Joseph Bowling, Edward J. Gay,
Jas. M. Sandidge, Daniel Hernandez,
Simon Edwards, Jas. B. Walsh,
R. B. Post, A. Levi,
Edward Pinkney, Jos. S. King,
Chas. H. Slocomb, Frederick Cammeden,
David Walker, J. L. Harris,
Andrew Hayes, Joseph Simon.
[illegible]

CHEMIN DE FER.
THE MOBILE LINE.
On and after
February 8, 1874,
[illegible]

ASSURANCES.
Commercial Insurance Company of New Orleans.
[illegible]

ASSURANCES.
BUREAUX ÉTAT ANNUEL
—DE—
FACTORS' AND TRADERS' Insurance Company,
No. 27 de la rue Carondelet.
[illegible]

Factors' and Traders' Insurance Company,
[illegible] de la rue Carondelet.
[illegible]

FEUILLE DE TEMPS.
Départs des Steamers.
[illegible]
Pour New York directement.
Ligne du Havre.
CETTE LIGNE EST COMPOSÉE DES BELLES
ENCHÈRES
NEW-ORLEANS,
HUDSON,
COSTER,
Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse
DIMANCHE, le soir, APRÈS A. M.
Passage.
Cette ligne prend du fret et des passagers pour LIVERPOOL, GLASGOW, LONDRES, HAVRE.
Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MIGLTON,
[illegible]

STEAMERS DU HAVRE
[illegible]
Les documents [illegible] et voyagent [illegible] expédiés de la Nouvelle-Orléans au Havre directement.
INFANTERIE, [illegible]
PELAYO, [illegible]
RIVERA, [illegible]
QUEVADO, [illegible]
[illegible]

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,
Prenant le service [illegible] et de NOUVELLE-ORLÉANS, [illegible] au Havre, à Brême.
[illegible]
LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD
[illegible]
Hanover... [illegible]
Friedrich... [illegible]
Hanover... [illegible]
Les autres jours de départ [illegible]
En partant de Brême, les Steamers touchent au Havre et à la Havane, et font le voyage de retour, les bateaux de Brême et à Southampton, tout, sont conducteurs de Brême et à Southampton, et le Sud.
PRIX DU PASSAGE
De Brême, Havre et Southampton à la Havane et à New-Orléans [illegible]
Chambre.....
Entrepont.....
De la Nouvelle-Orléans et de la Havane à Brême, Havre et Southampton [illegible]
Chambre.....
Entrepont.....
Pour plus de détails, s'adresser à
C. H. ALLEN,
[illegible]

Chemin de Fer Pontchartrain.
[illegible]

POUR VERA CRUZ,
Tampico, Tuxpan, Campeche, Frontera, La Havane et New-York.
LIGNE de Vapeurs [illegible]
New York, [illegible]
Le 12 mars.
La ligne est composée des steamers
CITY OF MEXICO.....Capt. W. A. [illegible]
CITY OF MERIDA.....Capt. J. V. [illegible]
CITY OF HAVANA.....Capt. [illegible]
Le steamer
CITY OF MERIDA,
Commandant F. H. [illegible]
partira de son quai, au bas de la rue de Toulouse, le District, à [illegible] APRÈS MIDI.
Passage pour Vera Cruz.....$[illegible]
F. ALLENBURG [illegible]
Pour fret ou passage, s'adresser à
[illegible]
Le steamer CITY OF MERIDA [illegible] le 12 avril.
12 nov—1an.

Philadelphie via la Havane.
PHILADELPHIA AND CUBA LINE.
Mail Steamers.
POUR PHILADELPHIE VIA LA HAVANE.
Transportant le public, le fret et les passagers.
TUNIATA, capt. J. W. [illegible]
TAGOO, [illegible]
C. WILLARD, [illegible]
Départ VENDREDI, le [illegible] à 4 heures P. M.
Le beau steamer
TAENIA,
L. D. Barrett, commandant.
Partira de son quai, au Bas de la Place [illegible] qu'il est dit M. Adams.
Passage pour la Havane (Chambre) $[illegible]
Passage pour Philadelphie, Baltimore, Boston et New-York [illegible]
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
EDWARD A. TOBIN, Agent.
[illegible]

ASSURANCES.
Compagnie d'Assurance Mutuelle
—DES—
Marchands de la Nlle-Orléans.
No. 184, RUE DU CANAL.
VINGTIÈME